

# Cop21. La société finistérienne ETT primée pour sa clim' du futur

L'entreprise ETT (Énergie transfert thermique), à Ploudalmézeau (29), a reçu vendredi, des mains de Ségolène Royal, un Trophée de la croissance verte et bleu dans le cadre d'un appel à projets sur la climatisation du futur, lancé par le ministère de l'Écologie et l'Ademe, dans le cadre de la Cop21.

ETT a été récompensé pour une nouvelle machine, capable de produire de l'eau chaude, de la climatisation et du chauffage, avec un fluide innovant qui ne présente pas d'effets négatifs sur la couche d'ozone, contrairement aux gaz d'ordinaire employés. Ce produit est le fruit d'un partenariat entre l'entreprise et le Pôle Cristal, centre d'essais et d'innovation en génie climatique basé à Dinan, ainsi que l'Insa Rennes.

## Commercialisation en 2016

« L'idée, maintenant, est de commercialiser le produit dans le courant de l'année 2016 », annonce Yves Millot, P-DG d'ETT. Reste à obtenir le soutien financier de l'Ademe, espéré pour le courant du mois de janvier prochain. Huit entreprises ont été primées lors de la cérémonie présidée par Ségolène Royal,



Photo DR

*Mikaël Leborgne, directeur du service recherche et développement d'ETT, a reçu le trophée des mains de Ségolène Royal, vendredi, à Paris.*

vendredi. ETT était la seule représentante du Grand Ouest. « C'est une belle reconnaissance. Et aussi un bon moyen pour faire bouger la réglementation en matière de climatisation. » Ce prix confirme aussi la belle santé d'ETT : l'entreprise, qui emploie près de 200 salariés à Ploudalmézeau, affiche une activité en hausse de 3 % pour 2015, et s'apprête à ouvrir une filiale en Russie.